

Vivre le Parc

Le journal du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



P5. Portrait
20 ans
avec les oiseaux

P8. Thématique
Les 20 temps
des 20 ans

JUIN 2024

Sommaire

Trois jours de fête les 5.6.7 juillet

20
ans

P4 - Saison



- > La Loutre, un emblème mérité !
- > Les zones humides, entre richesses et vulnérabilité
- > 20 ans avec les oiseaux

P6 - Initiatives

P7 - Décryptage

Comment obtient-on le label «PNR» ?

P8 - Thématique

Les 20 temps des 20 ans



« Philippe Brugère, président du PNR, et Juliette Gioux, directrice, partagent leurs visions. »

P12 - Rencontre

P13 - Pratique

20 raisons de vivre dans le PNR de Millevaches en Limousin



P14 - Escapade

Millevaches

P16 - Agenda

Les rendez-vous de l'été...

Vivre le Parc

Journal du PNR de Millevaches en Limousin
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Brugère, président du PNR de Millevaches en Limousin
Coordination : Marie Mazurier, chargée de communication du Parc
Réalisation : Collectif Zélie | Emmanuelle Mayer (coordination éditoriale), Élise Levet & Natacha Margotteau (journalisme), Hélène Richard (illustration), Émilie Lordemus (maquette)
En collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional
Photo de couverture : © P. Simandoux
Impression : Fabrégue www.fabregueimprimeur.fr
Tirage : 20 500 exemplaires, imprimés sur papier PEFC
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876





Photo : PNRML

Édito

« Notre Parc a 20 ans cette année... Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à partager ce moment avec nous »

Chers habitantes et habitants du Parc naturel régional de Millevaches,

J'ai le plaisir de vous adresser le nouveau numéro de notre journal « Vivre le Parc ». Créé en 2004, notre Parc a 20 ans cette année, Le label Parc naturel régional est un label prestigieux, gage d'un territoire exceptionnel à haute valeur patrimoniale, qu'il convient de préserver. Ce label exigeant participe, sans aucun doute, à la notoriété, à la reconnaissance et à l'attractivité du territoire.

Les 5,6,7 juillet prochains nous célébrerons cet anniversaire, nous avons souhaité proposer aux habitants du Parc un temps fort à travers un programme, à la fois, culturel, festif et scientifique riche et diversifié autour du thème de la nuit. Nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à partager ce moment avec nous.

Nous vous proposons à travers ce numéro de revenir sur les temps forts du Parc de ces 20 dernières années. Vous retrouverez également les rubriques habituelles et en particulier la rubrique Saison qui fait le point sur 20 ans d'observation des oiseaux sur le Parc.

Comme chaque été, un programme d'animations vous est proposé ! Balades découvertes, ateliers, observations... vont rythmer la saison estivale au 4 coins du Parc, retrouvez les informations au dos du journal. La Maison du Parc a également ouvert ses portes et vous accueille du mardi au dimanche durant l'été.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Bonne lecture.

Philippe Brugère,
Maire de Meymac
Président du PNR
de Millevaches en Limousin





Photo : Guillaume Rodier

La Loutre, un emblème mérité !

Peut-être avez-vous eu la chance de l'observer en train de chasser, nager, plonger puis disparaître sous l'eau ou jouer avec ses petits ? Ou avez-vous imaginé sa présence, à la faveur des petits indices qu'elle laisse sur son passage, sans jamais la croiser ?

La loutre d'Europe habite les berges des cours d'eau, dans des cavités nommées catiches. Elle marque son territoire avec ses déjections et se nourrit de poissons, écrevisses et petits mammifères la nuit. Chaque année, une femelle peut mettre au monde de 1 à 3 loutrons. Malgré sa grande discrétion, ce mammifère emblème du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire. Mais il n'en a pas toujours été ainsi ! Inscrite sur la liste nationale des espèces protégées dès 1972, elle avait quasiment disparu au début des années 80.

Les raisons étaient multiples et complexes : aménagement de cours d'eau, raréfaction des proies, pollution des eaux, régression

des zones humides, mortalité routière, piégeage, etc. Seules deux populations subsistaient alors : en Limousin/Auvergne et sur la façade atlantique. Ces zones refuges ont pu être maintenues grâce à une moindre pression humaine sur le milieu de vie de la Loutre. Ainsi, le territoire du Parc a constitué un foyer précieux à partir duquel d'autres secteurs ont été progressivement reconquis. Dans les années 2000, la protection réglementaire s'est vue complétée d'actions visant à protéger l'espèce et son milieu. Avec d'autres acteurs, le Parc a accompagné des projets de sensibilisation, d'aménagement de passages à loutres sous des ponts ou encore de protection de piscicultures locales pour une meilleure cohabitation. Les efforts ont été récompensés puisque « de 1989 à 2004, la Loutre a effectué un retour très important en Limousin. Son aire de répartition régionale potentielle est passée de 55% à 95% du réseau hydrographique en 15 ans »

(source : PRA Loutre - GMHL).



Photo : Marie Mazurier

Les zones humides, entre richesses et vulnérabilité

Le constat est sans appel, les zones humides ont été marquées par une forte régression : 87 % des zones humides de la planète ont disparu, 50 % en France (source : Ramsar). C'est à la fin de la seconde guerre mondiale qu'elles ont subi les détériorations et destructions les plus brutales : drainage, extraction, remblaiement, aménagement, pollution, etc. Actions largement soutenues jusqu'il y a peu de temps encore. Depuis les années 1990, cette régression s'est progressivement ralentie - mais non stoppée. D'après les études cartographiques et inventaires de terrain, elles occupent aujourd'hui environ 2,5 % de la superficie de la métropole et 20 % du Parc, soit 8 fois plus. Ces zones humides constituent un véritable patrimoine local de par leur richesse écologique et les services économiques et sociaux rendus. Parmi ces milieux, les tourbières constituent les petits joyaux du Parc (occupant 3,4 % du Parc contre 0,2 % sur le reste de la France métropolitaine). Cette richesse a incité le Parc à mettre en œuvre des actions permettant leur protection, leur restauration et

leur valorisation au travers du réseau Natura 2000, des contrats territoriaux concernant les milieux aquatiques, de la cellule d'assistance zones humides du Conservatoire d'espaces naturels, etc. Mais pour quelles raisons, sommes-nous passés d'une politique d'assèchement des milieux humides considérés comme insalubres à une restauration nécessaire ? Car leur étude a mis en lumière les nombreux services que ces zones rendent à l'humanité : réservoirs de biodiversité, épuration de l'eau, lutte contre les sécheresses et inondations, puits de carbone, etc. À titre d'exemple, les tourbières ne représentent que 3 % de la surface de la terre et stockent plus du double de carbone que toutes les forêts réunies (source : CNRS) ! Les périodes de sécheresse à répétition ont montré à quel point les zones humides constituent une composante paysagère, sociale, économique et écologique essentielle. Il est aujourd'hui indispensable d'intégrer ces solutions dites « fondées sur la nature » pour permettre l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



Photos : Olivier Villa

Portrait

20 ans avec les oiseaux

Hypolaïs polyglotte, Engoulevent d'Europe, Circaète Jean-le-Blanc, Râle d'eau, les connaissez-vous ? Pour le non initié, ces quelques noms interpellent par leur diverse étrangeté. Pour l'amateur d'oiseaux, ils renvoient sans doute à des souvenirs de buissons impénétrables, de doux crépuscules de Juin, de forêts de pins odorants et de fourrés tourbeux en bordure d'étangs. Ces quatre espèces, choisies parmi les 115 nichant dans le Parc Naturel, témoignent du lien qui unit la diversité des habitats naturels à celle des êtres vivants.

Ainsi, 9 couples de Circaète Jean-le-Blanc ont été comptés en 2023 contre un seul en 2004. Cette progression s'explique par l'amélioration des connaissances liée à la recherche des sites de reproduction à des fins de protection de l'espèce.

Autres observations : entre 2006 et 2020, nous avons par exemple constaté plus de 25 % de contacts avec le Rougegorge mais moins de 30 % avec le Roitelet huppé. Des chiffres qui révèlent le développement des fourrés buissonnants (appréciés par le Rougegorge) consécutif à la coupe de plantations résineuses (appréciées par le Roitelet huppé).

Prenons un autre exemple, le Pipit farlouse, passereau brun de la taille d'une alouette. Largement répandu dans la France agricole du 20^{ème} siècle, quand les paysages agraires étaient composés de prairies, cultures, haies et bosquets, ce pipit ne subsiste plus que dans les régions ayant conservé de vastes prairies permanentes et de nombreuses zones humides. Tel est le cas dans le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, où vit une population de quelques dizaines de couples, malgré le déclin record que cette espèce a enregistré à l'échelon national depuis 30 ans.

De telles constatations ne sont possibles qu'à la condition de disposer de dénombrements fiables des populations d'oiseaux. Le Parc s'emploie ainsi, depuis son origine, à collecter avec rigueur des données ornithologiques, qui lui permettent ensuite d'argumenter et d'agir en faveur d'une meilleure préservation des habitats naturels. Les principaux enseignements de ces études sont réunis dans le dernier numéro des Cahiers du patrimoine naturel du Parc.

Méthodo !

STOC Le suivi temporel des oiseaux communs

EPS par échantillonnage ponctuel simple

pour récolter des données pour proposer une tendance d'évolution des effectifs.

est une méthode développée par le **Museum National d'Histoire Naturelle**



Carte : Fabrice Hibert

20 Carrés-échantillons suivis depuis **2019**

10/10 en site Natura 2000

2 fois / AN L'observateur se rend sur **10 points d'écoute / CARRÉ**
= 20 séances d'observation de 5 mins / CARRÉ / AN

La petite histoire...

La famine du Circaète

En 2012, un épisode météo très froid avait sévi au printemps, suivi d'une période fraîche et pluvieuse en début d'été. Les couples de Circaète, qui avaient pourtant connu une bonne saison de reproduction l'année précédente, ont connu les plus grandes difficultés pour trouver les reptiles dont ils se nourrissent principalement. Un jour de Juillet, à Tarnac, entre deux averses, à la manière d'un Milan, un Circaète volait incessamment en battant des ailes au-dessus d'un pré fauché, débauchant son énergie à la recherche d'un hypothétique campagnol. Cette année-là, aucun jeune Circaète ne fut observé sur les nids et il a fallu attendre 2023 pour retrouver les niveaux de reproduction observés en 2011.



Trois jours de fête les 5-6-7 juillet

Le Parc naturel régional de Millevaches a 20 ans, pour fêter son anniversaire, il vous invite à 3 jours de festivités à Millevaches et Meymac.

Un événement convivial sous le ciel étoilé, avec de multiples activités diurnes et nocturnes, des conférences, ateliers et spectacles sur le thème de la nuit.

Des figures de l'espace

Jean-Loup Chrétien est le premier astronaute français à avoir fait un pas dans l'espace, dans les années 80. Cette figure reconnue mondialement nous fait l'honneur de sa présence. Il partagera son expérience de la vie dans l'espace et son regard sur le ciel et ses changements. En partenariat avec l'Institut d'Astrophysique de Paris (IAP), d'autres scientifiques de renom se joindront à l'événement : François Bouchet, Daniel Kunth, Alain Riazuelo. Nous découvrirons également une exposition sur le télescope Euclid.

Des découvertes du ciel et de la nuit

Conférences, projections, course d'orientation, expositions et spectacles seront proposés tout le week-end. Il y en aura pour tous les goûts, en immersion dans le noir ou en expérience virtuelle, en mode créatif, tactile ou cérébral, en plein air ou en salle. Le soir sera l'occasion de vivre des expériences du ciel étoilé et de l'environnement nocturne, avec des observations dans la nature à l'œil nu ou à l'aide de matériel spécifique.

Des spectacles sous la voûte étoilée

La compagnie de cirque contemporain Libertivore présentera son spectacle, créé spécialement pour les 20 ans du Parc, suite à une résidence au théâtre Jean Lurçat, Scène nationale d'Aubusson. Un moment d'émotion sous les étoiles en perspective ! A ne pas manquer également : le concert de musique télescopique, véritable voyage sensoriel. Enfin, le Centre d'art contemporain de Meymac va inaugurer son exposition estivale à l'occasion de la fête. Une trentaine d'artistes (dont Pierre Soulages, Clément Cogitore, Delphine Gigoux-Martin, Marine Hugonnier ou Peter Wächtler) présentent des œuvres sur le thème du ciel, de la nuit, la lune, les planètes et les étoiles.



Programme détaillé et modalités de réservation sur www.pnr-millevaches.fr/Fete-du-Parc

Merci aux partenaires et à l'ensemble des associations limousines engagées dans la préservation du ciel nocturne ainsi que les associations d'astronomie, investies dans le cadre de la Réserve internationale du ciel étoilé, qui ont répondu présent pour l'événement !



Comment obtient-on le label «PNR» ?

Le PNR Millevaches a été labellisé en 2004, c'était le 44^{ème} Parc naturel régional, et son histoire avait commencé bien avant... 20 ans plus tard, la France compte 14 PNR supplémentaires (soit 58 en 2024).

D'autres sont en train de se créer et le modèle fait école également à l'étranger. Mais quelles sont les étapes pour obtenir la labellisation « Parc naturel régional » ?

1 DES HABITANTS ET DES ÉLUS SONT CONVAINCUS D'HABITER UN ENDROIT D'UNE GRANDE RICHESSE NATURELLE ET PATRIMONIALE, MAIS FRAGILE, ET VEULENT LE DÉVELOPPER.

Exemple: en Limousin, en 1967

Y'a de ces paysages, ici!
les tourbières! et les sources!
Il paraît que les moules perlières sont menacées
Ça serait bien de développer le tourisme sans déranger les loutres...

Hé! De Gaulle vient de créer par décret les "Parcs Naturels Régionaux".



On pourrait en faire un ici!

OK. On crée un "comité d'expansion économique" *



2 LE COMITÉ LOCAL DOIT S'ASSURER DU SOUTIEN DE LA RÉGION, QUI FAIT UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ.



... CAR C'EST LA RÉGION QUI A LA COMPÉTENCE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

* Ce comité se transformera en "Fédération Millevaches" puis, en 1996, en Syndicat de préfiguration.

SI LE PROCESSUS EST LONG, C'EST AUSSI POUR POUVOIR DISCUTER DE L'AVENIR D'UN TERRITOIRE (OBJECTIF DE LA CHARTE) AVEC L'ENSEMBLE DES PERSONNES QUI LE FONT VIVRE.



3 LE SYNDICAT DE PRÉFIGURATION RÉDIGE UN PROJET DE CHARTE, AVEC DES ACTEURS LOCAUX



on vérifiera ensuite ce que vous en faites.



4 LE PROJET DE CHARTE EST SOUMIS AUX AUTORITÉS ENVIRONNEMENTALES ET À UNE ENQUÊTE PUBLIQUE.

5 LES COMMUNES, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, DÉPARTEMENTS APPROUVENT LE PROJET DE CHARTE, ADHÈRENT AU SYNDICAT DU PARC.



6 LA RÉGION DEMANDE LE CLASSEMENT : LA CHARTE EST SIGNÉE !

7 LE PREMIER MINISTRE CLASSE LE PARC PAR DÉCRET OFFICIEL... POUR 15 ANS.

8 TOUTS LES 15 ANS LA CHARTE DOIT ÊTRE RENOUVELÉE, RE-EXAMINÉE ET ÉVENTUELLEMENT PROROGÉE.



Les 20 temps des 20 ans

Thématique

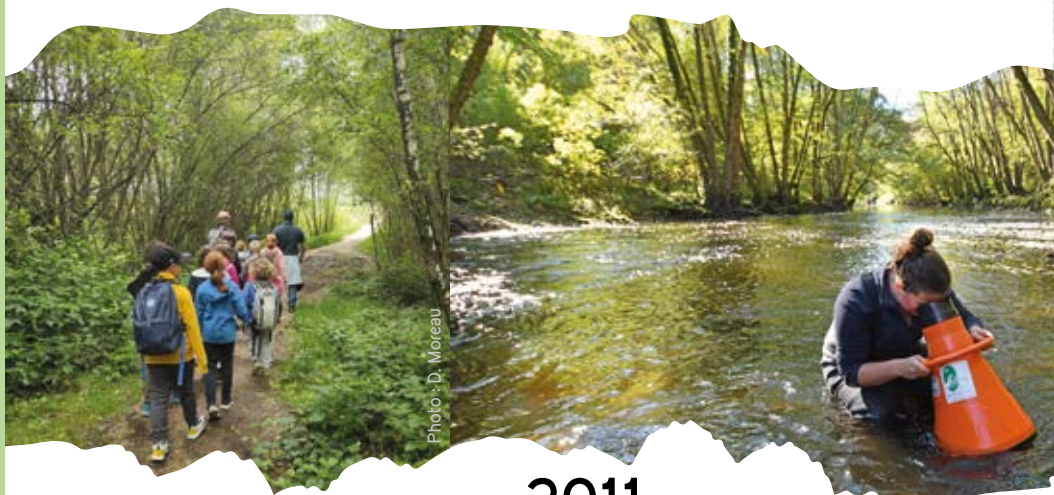
Nous vous parlons d'un temps que les plus de vingt ans peuvent bien connaître ! Durant ces 20 années, le Parc a grandi, s'est développé. Le Parc, c'est aujourd'hui un site emblématique avec la Maison du Parc et une équipe de 35 personnes qui œuvre à la coordination des actions de préservation et valorisation des patrimoines naturels, paysagers, culturels. C'est aussi une institution qui contribue au dynamisme du Massif Central et de l'innovation en Nouvelle-Aquitaine. Eau, énergies, forêts, habitat, santé, urbanisme, tourisme, paysage, habitat, économie, culture, biodiversité, mobilité... Le Parc agit sur de multiples fronts, s'adaptant aux évolutions et préoccupations du territoire. Cet anniversaire, c'est l'occasion de regarder le chemin parcouru, pour mieux se saisir collectivement des sujets d'actualités et construire l'avenir.

2004

Le Parc naturel régional Millevaches voit le jour un 18 mai. C'est le 44^{ème} en France, qui compte aujourd'hui 58 parcs. Une équipe de 6 personnes est constituée pour un territoire de 113 communes. **L'ambition première est fixée : répondre à la fois aux problèmes économiques et écologiques !**

2010

Le Parc s'engage auprès des communes pour les accompagner dans la réduction énergétique de leurs bâtiments : conseil sur les consommations, les dépenses d'énergie, les émissions de CO²... **Une trentaine de communes ont suivi le dispositif Conseil en Énergie Partagé.**



2005

Le Parc investit ses premiers chantiers autour de 3 priorités : **amélioration de l'habitat, soutien à l'économie locale, préservation des espaces naturels.** Un accompagnement financier des particuliers propriétaires occupants permet l'amélioration de 888 logements. Le Parc soutient 157 dossiers pour l'investissement d'artisans et commerçants dans leur activité. Le Parc agit pour la biodiversité et devient l'animateur de sites Natura 2000. Il gère aujourd'hui 11 des 14 sites présents sur le territoire.

2011

Comment agir ensemble en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ? Le Parc se positionne en coordinateur de partenaires pour que soient menées des actions de restauration, de protection et d'amélioration de connaissances sur ces milieux. C'est le premier contrat territorial, **«Sources en action»** en lien avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, qui concerne 4 000 km de cours d'eau et 2 5000 hectares de zones humides. Suivront ensuite ceux du Chavanon, Creuse Amont et Briance.

2007

Le Parc entre à l'école ! C'est le début de la mission d'éducation à l'environnement et au territoire.

Le Parc finance un programme de sensibilisation à l'environnement dans les écoles, assurées par des spécialistes et des associations locales sur le thème de l'eau, du paysage, du pastoralisme, des énergies.

Un succès qui dure : 4519 enfants ont participé aux « Classes Parc ».

2011

Le PNR s'implique sur la question de la forêt et de ses usages en animant un programme de rencontres, de formations et d'accompagnement auprès des habitants, des exploitants, des associations. **Une charte forestière de territoire** rassemble 36 partenaires depuis 2022 pour construire une culture forestière commune, concilier l'activité de la filière bois et préserver la biodiversité des espaces.

2012

Le miel est la première production distinguée par la marque nationale «Valeurs Parc». Il s'agit de mettre en lumière un produit et un service pour ses valeurs d'origine et ses modes de production vertueux. Petits fruits, cidre et jus de pomme, viande puis gîtes, hôtel et chambres d'hôtes peuvent bénéficier de cette marque pour valoriser leur travail. Un gage d'authenticité et d'écologie pour les consommateurs.

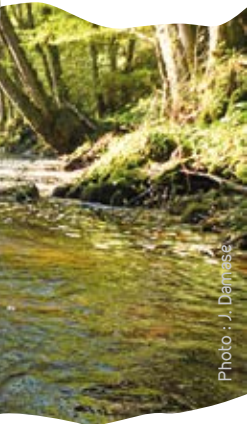


Photo : J. Demise



Photo : M. Mazurier

2013

Parce qu'on est curieux à tout âge, le Parc crée son premier programme régulier de découverte pour le grand public : « les Mercredis des Monédières ». Un succès : chaque année, plusieurs centaines d'habitants et de visiteurs participent dans un cadre convivial à des découvertes de patrimoines, des ateliers de cuisine et artisanaux, des observations du ciel nocturne, spectacles, débats...

2015

Ça déménage ! Le Parc s'installe sur un site central, à Millevaches dans un corps de ferme rénové en cœur de bourg.

Elle est emblématique d'une nouvelle étape dans la vie du Parc : les agents sont réunis en un seul site (au lieu de 3 : Gentioux, Meymac, Nedde) ; habitants et visiteurs disposent d'un espace d'accueil, porte d'entrée pour la découverte du territoire. Près de 27 000 curieux ont ainsi découvert ce lieu situé au cœur de l'une des plus petites communes du territoire.

2015

Grâce à l'opération Habiter mieux les bourgs, le Parc favorise les rencontres d'habitants et d'élus pour qu'ils s'impliquent ensemble dans l'aménagement de leurs communes. Ateliers et visites de terrain permettent à chacun de participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

2015

Le Parc fait le pari de la mobilité durable en proposant la location moyenne durée de vélos à assistance électrique aux habitants et entreprises ! Comme dans la plupart des zones rurales, 80% de nos déplacements se font en voiture individuelle. Un impact conséquent sur la consommation et l'émission de CO2. Accessible et écologique, le VAE est une alternative adaptée à notre territoire.

2017

Le Parc devient un Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Il s'engage pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie, en accompagnant habitants, associations, collectivités et entreprises sur des démarches collectives : rénovation énergétique, calcul de bilans de consommation énergétique, diminution de l'éclairage public, commandes groupées de kits photovoltaïques, énergies renouvelables produits localement...



Photo : PNR

2018

C'est reparti pour un tour ! Le Parc écrit son projet de territoire pour les 15 ans à venir, en concertation avec acteurs et habitants. La nouvelle charte porte le territoire à 124 communes.

2018

Transmission de savoir-faire : le Parc organise des chantiers-écoles de construction à pierre sèche à l'attention des habitants et agents communaux pour qu'ils ne perdent pas la main...ou la reprennent ! Cette technique emblématique de nos campagnes permet de restaurer en local de murs anciens ou construire de murs de soutènements et de séparation.

2019

Avec Rando-Millevaches, on part à l'aventure en un clic !

Cette application qui répertorie plus de 400 itinéraires permet de découvrir le territoire à pied, à vélo, à cheval, pour la journée ou en itinérance. Un bel exemple de coopération entre 14 partenaires.



2021

L'eime de la nuech ! Le Parc reçoit le label Réserve Internationale de Ciel Etoilé (Rice) qui distingue notre voûte céleste comme l'une des plus belles du monde, dégagée de pollution lumineuse. La récompense du travail du Parc dans la préservation de l'environnement nocturne, des efforts des collectivités pour adapter l'éclairage public, des habitants veilleurs d'étoiles et des associations engagées.



2022

« Per far viure lo pais ». Partie intégrante de notre culture, l'occitan donne de la saveur à notre présent. Les locuteurs se faisant rares, le Parc a mené une enquête culturelle et linguistique sur l'alimentation pour vous faire partager leurs souvenirs. **5 courts films « Quò es bien bon ! » réalisés avec l'IEO dau Lemosin à retrouver sur la chaîne Youtube du Parc.**



2019

L'observatoire photographique participatif du Paysage (OPP).

C'est une histoire du paysage qui s'écrit et se discute à plusieurs et en images. À partir de cartes anciennes, de nouveaux clichés sont pris afin de constituer des avants-après comme autant d'occasion de se retrouver et prendre le temps de réfléchir ensemble aux changements du paysage.

2021

La pollinisation c'est la vie ! Et le Parc s'en mêle en participant à la préservation des abeilles sauvages avec le programme LIFE Wild Bees

: améliorer les connaissances sur les espèces pour recréer les conditions de leur habitat, en nombre et réparti sur le territoire, transmettre les bons gestes aux habitants et professionnels pour agir ensemble, accompagner un fleurissement adapté pour assurer une alimentation adéquate aux espèces.

2024

Le Parc partage toutes ses connaissances par la mise en ligne d'un atlas de la faune et la flore observées sur le territoire.

C'est l'occasion pour chaque visiteur de suivre en temps réel les fiches de chaque espèce sauvage. Plus de 68 000 observations pour 659 espèces rencontrées par l'Observatoire de la biodiversité du PNR.

<https://biodiversite.pnr-millevaches.fr/>

« L'éducation au territoire est pour moi au cœur de la mission du Parc »

Témoignages

Trois moments marquent ma mémoire concernant la vie du Parc. Mai 2004, la labellisation, c'était un événement ! Même si je venais d'arriver, je sentais les nombreuses années de travail et de discussions sur le territoire. Nous étions une micro-équipe. Le label a été un accélérateur pour l'équipe qui s'est renforcée et chargée de nouvelles thématiques. Autre moment fort : 2015, lorsque toute l'équipe est enfin réunie à la Maison du Parc ! Ce lieu permet l'accueil du public et reflète l'image du Parc. Enfin, 2020 : l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction qui a su donné du souffle et de la motivation.

En 20 ans, j'ai vu les priorités changer. L'éducation au territoire est pour moi au cœur de la mission du Parc. On a les outils, les partenaires pour toucher les scolaires et le grand public. Le label

Réserve Internationale de Ciel Etoilé est une véritable reconnaissance de la chance qu'on a de vivre ici. Faire comprendre le rôle du Parc est mon défi quotidien ! Cela n'est pas toujours facile à appréhender pour les habitants. Mais, sans le Parc, la qualité des milieux aquatiques ne serait pas aussi bonne, la réduction de l'éclairage public la nuit n'aurait pas pris une telle ampleur, pour ne citer que deux exemples. Le Parc n'a pas la possibilité d'interdire ou d'obliger mais sa position de conseil compte. Cette institution a la force d'impulser des dynamiques autour d'un sujet et de catalyser les énergies, comme en ce moment sur la mobilité.

Marie Mazurier,
chargée de communication, la plus ancienne salariée de l'équipe.



Photo : C. Reymonet



Photo : J. Damase

« Le Parc, un appui indispensable pour les projets des communes »

Chacun peut trouver au Parc des ressources pour agir sur le territoire, selon ses valeurs et ses besoins. Travailler sur le paysage ou sur la qualité patrimoniale, par exemple, est à la portée de toutes les petites communes, à condition que les élus soient moteurs de ce projet. A Faux, un appui financier pour payer la prestation d'un paysagiste a enclenché une dynamique qui nous a conduit jusqu'à l'obtention du 1er prix éco-quartier rural. Pour une commune de quelques 300 habitants, cela compte ! De ces 20 ans, je garde aussi en mémoire le programme TEPOS (Territoire à énergie positive). Ce fut un vrai choix politique du Parc : proposer à toutes les communes, et surtout les plus petites, un accompagnement sur le montage de dossiers pour soutenir des

investissements, souvent lourds. Cela a permis à de nombreuses communes de rentrer dans le cercle vertueux du changement énergétique, d'obtenir le label Villes et Villages Etoilés et de participer activement à la candidature RICE. Le Parc nous offre aussi la possibilité de travailler collectivement sur des sujets comme la forêt ou le foncier, en rassemblant tous les acteurs : communes, propriétaires, agriculteurs, associations, habitants... Ce rôle d'animation est assuré par une équipe de techniciens qui mettent leurs connaissances et leurs compétences au service de ces projets. Ils organisent des groupes de travail, favorisent des expérimentations. Toute cette énergie humaine est précieuse.

Catherine Moulin,
maire de Faux-la-Montagne, élue de longue date au PNR



Rencontre

Le Parc a pour mission de préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels du territoire. Mais les enjeux et les méthodes ont évolué en 20 ans. Quels objectifs pour les 20 prochaines années ? Philippe Brugère, président du PNR, et Juliette Gioux, directrice, partagent leurs visions.

Comment le Parc a-t-il évolué en 20 ans ?

Philippe Brugère : L'objectif du Parc naturel régional n'est plus le même qu'à sa création. Au départ, le Parc a permis aux communes de se rassembler à l'échelle du plateau de Millevaches, car les communautés de communes n'étaient pas généralisées.

Juliette Gioux : Dès sa création le PNR a permis d'apporter de l'ingénierie et des financements au territoire, qui n'étaient pas accessibles directement aux petites communes. Avec la loi Nôtre, les intercommunalités sont devenues plus importantes et, quand la charte du Parc a été renégociée en 2018, certaines compétences comme l'économie ont été retirées. Mais au fil des années, le Parc a étoffé son action et son expertise. Il porte aujourd'hui des programmes d'envergure permettant de drainer sur le territoire des fonds européens, nationaux et régionaux en faveur du maintien des patrimoines et des ressources mais aussi du développement d'activités durables.

Philippe Brugère : Cette réorientation de nos compétences n'a pas été une diminution car nos missions en faveur de l'environnement ont pris de l'ampleur. En outre, le dérèglement climatique est devenu un enjeu majeur en 20 ans. Désormais, l'ensemble de nos actions intègre la dimension climatique.

Quelles sont les spécificités du Parc, par rapport aux autres institutions ?

PB : Un Parc naturel régional permet de préserver l'environnement sans mettre le territoire sous cloche. C'est une approche fertile qui nous permet de lancer des expérimentations comme, en ce moment, la mise en place de commandes groupées ou l'installation de poêles de masse (un type de poêle à bois économe et performant).

JG : Nos expérimentations, comme les maisons de santé, la location de vélos électriques ou la relance de la culture du

sarrasin, ont défriché des voies. Les Parcs naturels régionaux sont souvent précurseurs ! Le Parc joue également un rôle fondamental sur l'image et l'attractivité du territoire, par exemple avec le label Rice (Réserve internationale de ciel étoilé) qui récompense notre ciel exceptionnel.

PB : En 20 ans, la situation démographique s'est améliorée : sur certaines communautés de communes, on ne perd plus d'habitants et les bourgs sont plus attractifs. Mais l'accueil de nouvelles populations reste un enjeu crucial pour maintenir nos services et notre qualité de vie.

Comment vous positionnez-vous sur les projets qui font polémiques comme les éoliennes, les coupes rases ou l'élevage industriel ?

PB : Notre posture est celle du lanceur d'alerte : nous pouvons émettre un avis négatif sur l'installation d'une porcherie industrielle, mais nous n'avons pas les outils pour contraindre. Sur les coupes rases, nous avons porté une action en justice pour demander de lever le secret des plans de gestions et travaillons avec la Fédération des Parcs naturels régionaux pour essayer d'interdire les coupes rases sur tous les Parcs. Concernant les énergies renouvelables, nous avons voté une délibération claire. Nous soutenons le photovoltaïque en toiture et sommes défavorables à l'éolien.

JG : En tant que Parc nous agissons aussi en rassemblant les acteurs. Sur la forêt, nous avons mobilisé tous les acteurs de la filière pour prendre des directions communes à travers la charte forestière 2022-2027. Sur l'eau, nous pilotons des contrats territoriaux avec tous les partenaires des bassins versants. Sur l'agriculture, nous soutenons des pratiques comme le pastoralisme et aidons les communes à se ré-approprier le foncier pour faciliter, par exemple, les installations en maraîchage bio...

De façon globale, le Parc porte un projet de territoire avec la Région, les communes, les communautés de communes et tous les partenaires, nous essayons d'emmener l'ensemble des acteurs à penser leurs actions en prenant en compte les enjeux d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique et de la préservation de la biodiversité.

Quel est votre sentiment personnel face à la situation écologique ? Ressentez-vous parfois de l'éco-anxiété ?

PB : L'effondrement de la biodiversité et les effets du dérèglement climatiques sont partout. Mais heureusement, ici, la situation est moins dramatique qu'ailleurs. Cela me motive à agir pour que le territoire reste le plus vivant et habitable possible pour les humains et les espèces animales et végétales.

JG : Non, mais il est urgent d'agir simultanément sur l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique. Il faut garantir la résilience de l'économie et préserver les milieux naturels.

Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

PB : Nous menons actuellement des études prospectives avec notre conseil scientifique pour connaître les incidences locales du changement climatique, afin de pouvoir anticiper au maximum. Notre objectif est que chaque programme, chaque action, chaque nouvel équipement du territoire prenne en compte l'impact sur le climat et la biodiversité. Afin que, dans 20 ans, les paysages et les milieux du Parc soient préservés, mais aussi améliorés.

JG : Je souhaite que nous parvenions à préserver notre cadre de vie et notre environnement exceptionnels. Je voudrais que dans 20 ans, les habitants soient toujours fiers de vivre sur ce territoire.

20

raisons de vivre dans
le PNR de Millevaches en Limousin

Il fait bon vivre sur le territoire, et nous avons parfois besoin de nous le rappeler !

1

La mosaïque de **paysages** qui favorise la biodiversité : landes, tourbières, prairies et pâturages, forêts variées..., avec des points de vues à couper le souffle.

2

Un climat avec des nuits fraîches l'été, qui rendent supportables les hausses de températures, et encore de la neige en hiver.

3

L'absence d'**embouteillages**, mais des routes qui serpentent dans la nature.

4

Les bourgs avec des **commerces et services** essentiels, comme des épiceries et des maisons de santé et les petites villes avec des équipements culturels comme des cinémas et des musées.

5

L'**histoire locale**, riche d'engagements forts.

6

Les nombreux **lacs et plans d'eau** de qualité, pour se baigner l'été.

7

La chance de tomber nez à nez avec un renard, un chevreuil, un écureuil, un lièvre et autres espèces de la **faune sauvage**.

8

L'espace possible pour la **contemplation** : moins de vacarme urbain mais les bruissements du vivant ; moins d'éclairage artificiels mais la lumière des étoiles ; moins de constructions mais l'horizon...

9

Les avantages d'un territoire de **montagne** sans les inconvénients de la haute montagne !

10

Les **prix immobiliers** plus bas qu'ailleurs, qui rendent le coût de la vie globalement plus accessible, et le bâti ancien à rénover, avec l'accès à des professionnels et des ressources pour l'**éco-construction/ rénovation**.

11

La cueillette sauvage des champignons dans la forêt, des mûres sur le bord des chemins et de nombreuses **plantes comestibles**.

12

La **solidarité** entre habitants, l'entraide entre voisins...

13

Le réseau **associatif** et l'offre artistique et culturelle de proximité.

14

Les valeurs de **simplicité**, loin du paraître.

15

Les habitants qui se sentent mobilisés et **concernés** par le territoire.

16

Les arbres et les forêts, mêmes imparfaites, qui apportent fraîcheur, oxygène, captation de carbone...

17

La **nature** accessible à pied, même quand on habite dans un bourg ou une petite ville, et de nombreux sentiers de randonnée.

18

Les petites **écoles rurales**, qui offrent des conditions optimales d'apprentissage, et une diversité d'activités sportives et artistiques pour les enfants, souvent rares à la campagne.

19

La possibilité de **manger local** avec des producteurs qui vendent en direct sur les marchés ou à la ferme (viande, fromages, légumes, petits fruits...) et des spécialités comme le mounassou et les tourtaus.

20

Les **savoir-faire traditionnels**, comme la construction en pierres sèches, la tapisserie, l'artisanat du bois et de la laine, avec des filières et formations de qualité.



Millevaches, le cœur du Parc

En Haute-Corrèze, au cœur du plateau de Millevaches se niche le village éponyme. D'où vient ce nom singulier ? Rien à voir avec les bovins... Deux étymologies s'en disputent l'origine. La plus populaire est issue de l'occitan mille vacca signifiant mille sources. Mais la plus probable nous vient de la racine gallo-romaine : *melo vacua*, le plateau vide.

Les quelque 75 Millevachois et Millevachaises y vivent au calme, en pleine nature, dans le bourg le plus élevé du Limousin (900 mètres d'altitude) et deux villages, le Magimel et le Longy.

La commune se trouve sur la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Loire et celui de la Dordogne, avec l'une des trois sources de la Vienne sur son territoire, et la Vézère naissant à seulement trois kilomètres de là.

Depuis l'ouverture de la Maison du Parc, Millevaches attire de plus en plus de visiteurs amateurs de tourisme vert et de randonnée. Ils viennent également découvrir le petit patrimoine, comme l'église Sainte-Madeleine, la chaumière, la fontaine du Longy ou le pont de l'Âne.

Office de tourisme de Haute-Corrèze,
bureau de Meymac
1 place de l'Hôtel de Ville, 19250 Meymac
05 19 60 00 30
tourisme-hautecorreze.fr



Photo : J. Demase

Destination randonnée

Chaque année, ce sont des milliers de passionnés de randonnée qui viennent fouler les sentiers de Millevaches : la Maison du Parc est le point de départ de trois chemins principaux et de plusieurs petites boucles. Les week-ends, les randonneurs viennent principalement des environs, de la Basse-Corrèze et de Limoges, tandis que pendant les vacances, ils arrivent de partout.

L'application Rando Millevaches recense quatre circuits au départ du village, permettant de découvrir les paysages, la faune et la flore en toute sérénité : de la Diège à la Vienne, le sentier de Millevaches au Longeyroux, le sentier du puy des Pougues et le sentier de Millevaches aux Oussines. Les plus aventureux pourront également emprunter le GR de Pays Millevaches (52 kilomètres) ou le GR 440, le « grand tour de la Montagne limousine » (194 kilomètres).

rando-millevaches.fr



Photo : PNR



Photo : PNR



Photo : PNR



Photo : Bourgeault

Chez Nanou

Seul commerce de la commune, Chez Nanou est un lieu incontournable et emblématique pour les habitants et les visiteurs. Anciennement le Café Laliron, tenu par plusieurs générations de la même famille, c'est aujourd'hui Gérard Laliron, surnommé Nanou, qui tient les rênes de l'établissement. Situé dans la maison familiale, le café n'a pas changé de place ni de décor depuis ses débuts. Nanou vous reçoit dans une salle au style rustique, avec ses poutres, son poêle et ses trophées d'animaux. Ouvert à midi du lundi au vendredi, Chez Nanou affiche complet chaque jour. Ouvriers, gens de passage, habitants des environs et touristes à la belle saison se pressent pour déguster la cuisine familiale, généreuse et savoureuse de Gérard. Seul aux commandes, il assure à la fois la cuisine et le service, dans une ambiance chaleureuse.

Chez Nanou (café Laliron), 05 55 95 63 08



Photo : J. Demase

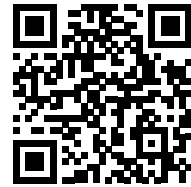
La Maison du Parc

Inaugurée en 2015, la Maison du Parc est un lieu de référence pour les amoureux du territoire. Installés à Millevaches après avoir été répartis entre Nedde, Gentioux et Meymac, la trentaine d'agents du Parc y travaillent à la valorisation et à la préservation des patrimoines du territoire. Chaque été, ce sont plus de 4 000 visiteurs qui franchissent ses portes pour découvrir une exposition, participer à une animation et profiter de son coin boutique. On y trouve des produits marqués « Valeurs Parc naturel régional », ainsi que des livres et des topoguides. Une aire de bivouac aménagée dans la prairie de la Maison accueille les randonneurs en itinérance pour une halte. L'aire est équipée de toilettes sèches, d'un point d'eau potable et d'un foyer-cheminée. L'endroit idéal pour observer le ciel étoilé !

La Maison du Parc, 7 route d'Aubusson, 19290 Millevaches

Mon Parc : tout un programme !

Voici quelques unes des dates de notre programmation estivale !
 Toutes les animations, informations complémentaires et conditions de réservation sont à retrouver sur www.pnr-millevalches.fr/agenda-pnr



J U I L L E T	
MARDI 02	À la rencontre des plantes 14h à 16h. Rdv Maison du Parc à Millevaches.
VENDREDI 12	Les nuits de la Saint-Jean 20h à 23h30. Rdv Parking du Mont Gargan à Saint-Gilles-les-Forêts.
SAMEDI 13	Balade animée autour de Clédât 14h à 17h. Rdv Parking de Clédât à Grandsaigne.
MARDI 16	Musiques vertes 14h à 17h. Rdv Maison du Parc à Millevaches.
MERCREDI 17	Balade animée en vallée de la Gioune 14h à 17h, à Gioux. Rdv indiqué lors de l'inscription.
JEUDI 18	Biodiversité et forêt ancienne en Vallée de la Vézère 9h30 à 12h, à Lestards. Rdv indiqué lors de l'inscription.
VENDREDI 19	La nuit des oiseaux 17h à 23h. Rdv devant l'église à Lamazière-Haute.
SAMEDI 20	Atelier animé sur les traces des animaux sauvages 14h à 17h, Rdv Maison du Parc à Millevaches.
MARDI 23	Graver le paysage 14h à 17h. Rdv Maison du Parc à Millevaches.
MERCREDI 24	Highland dans les tourbières 14h à 17h. Rdv Ferme de Jolie Fleur à Péret-Bel-Air.
JEUDI 25	Découverte du site Natura 2000 de la Cubesse à 9h30, à Ambrugeat. Rdv indiqué lors de l'inscription.
MARDI 30	Vannerie de jonc 14h à 18h. Rdv Maison du Parc à Millevaches.

A O Û T	
JEUDI 01	Découverte du site Natura 2000 Tourbière de Négarioux-Malsagne à 9h30, à Peyrelevade. Rdv indiqué lors de l'inscription.
VENDREDI 02	Observation des étoiles 21h à minuit. Rdv derrière l'église de Rilhac-Treignac.
MARDI 06	Cuisine au sarrasin 10h à 13h. Rdv Maison du Parc à Millevaches.
VENDREDI 09	Balade poétique astronomique 20h à minuit. Rdv Parking du Puy du Mas à Saint-Hilaire-les-Courbes.
MARDI 13	Carnet de voyage(s) 10h à 13h. Rdv Maison du Parc à Millevaches.
MARDI 20	Béret en feutre 14h à 17h30. Rdv Maison du Parc à Millevaches.
VENDREDI 23	Randonnée lunaire 21h à minuit. Rdv Village de la Monédière à Chaumeil.
MARDI 27	Contes et diableries limousines 17 à 19h, Rdv Maison du Parc à Millevaches.

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :